



Association  
Porte de l'Isère  
Environnement

Parc de Fallavier  
2 Rue de la Buthière  
38090 Villefontaine

Tel. : 04 74 95 71 21

[contact@apie-asso.net](mailto:contact@apie-asso.net)  
[www.apie-asso.net](http://www.apie-asso.net)

SIRET : 523 335 487 000 30.  
Association Loi 1901  
N°: W382001517



Communiqué de presse, le 9 décembre 2020

## Réunis pour rendre le Nord Isère plus cyclable

L'APIE (Association Porte de l'Isère Environnement) a réuni plus de 100 personnes, mardi 8 décembre soir, pour dialoguer sur l'utilisation du vélo sur le Nord Isère avec les élus et les associations.

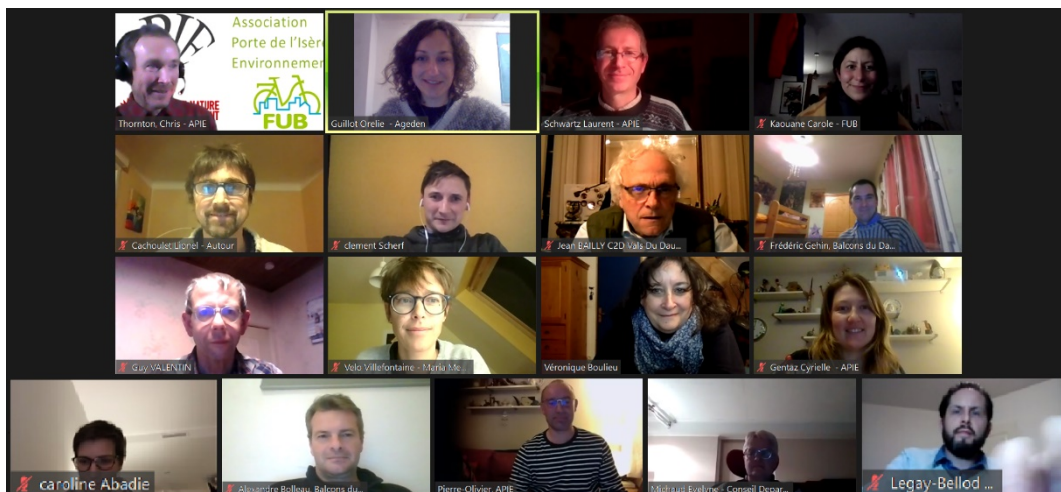
Les animations publiques, sorties et réunions des associations étant actuellement interdites, l'APIE a organisé un premier séminaire associatif. Plus de 100 personnes étaient connectées pour le séminaire, et plus de 50 sont intervenus en vidéo ou par des questions et réponses dans la discussion écrite en temps réel.

Caroline Abadie, députée de la 8<sup>e</sup> circonscription de l'Isère, a souligné sa « conviction que le vélo a toute sa place dans le Nord Isère » et sa volonté de faire avancer l'utilisation du vélo sur ce territoire. Le Plan Vélo du Gouvernement dispose d'un budget important permettant de financer les projets sur le terrain, pour les études puis pour la réalisation. Mais pour le moment, aucun projet n'a été présenté sur le Nord Isère.

Carole Kaouane, Administratrice nationale de la FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette), avec l'APIE pour les résultats nord isérois, a présenté l'Enquête Villes Cyclables : 185 000 réponses à travers la France en 2019, la plus importante enquête vélo du monde à ce jour. Il ressort de cette enquête que les cyclistes veulent un réseau cyclable sans obstacles, où ils se sentent en sécurité. Les retours de l'enquête sur le Nord Isère vont également dans ce sens, avec un ressenti global peu favorable et des soucis sur la sécurité à vélo en famille, aux ronds-points et carrefours. Des actions sont également nécessaires sur le stationnement sécurisé des vélos, sur la prévention des vols et sur la formation. Avec Osez l'Vélo, l'APIE intervient déjà sur l'apprentissage du vélo, la remise en selle, l'entretien des vélos,

L'APIE a également présenté l'application Vigilo, récemment déployée sur le Nord Isère, qui permet aux cyclistes de signaler par internet ou directement sur téléphone portable sur le terrain des difficultés ou points à améliorer sur leurs trajets : <https://app.vigilo.city/> puis choisir le territoire 'Isère (APIE)'.

Les représentants des collectivités locales ont annoncé des engagements pour le développement du vélo et du VAE (vélo à assistance électrique) sur le Nord Isère : Gilles Bourdier, Vice-Président de la Communauté de Communes des Vals du Dauphiné, Aurélien Leprêtre, Vice-Président et Gaël Legay-Bellod, Conseiller Communautaire CAPI (Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère), Frédéric Gehin et Alexandre Bolleau, Vice-Présidents de la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné et Evelyne Michaud, Conseillère Départementale du canton de Bourgoin-Jallieu, représentant le Conseil Départemental.



Les élus ont souligné l'intégration du vélo aux politiques territoriales de mobilité, et une volonté de travailler ensemble sur un maillage et des itinéraires cyclables sur l'ensemble du territoire (qui ne s'arrêtent pas aux limites de telle ou telle collectivité). La Loi d'Orientation des Mobilités du 26/12/2019 (<https://www.ecologie.gouv.fr/loi-dorientation-des-mobilites>) devrait permettre d'impulser le vélo et de mieux coordonner les aménagements cyclables sur le Nord Isère. Des projets ont été annoncés, notamment la sécurisation d'un itinéraire vélo Bourgoin Jallieu – Saint Chef et Trept (connexion avec la Ligne Verte) entre la CAPI et les Balcons du Dauphiné.

Les questions et discussions ont soulevé la nécessité d'un transfert significatif de financements « de la route vers le vélo ». Il semble urgent que les collectivités locales se mobilisent pour préciser des projets permettant de déclencher des financements du Plan Vélo de l'Etat. Les projets peuvent être des itinéraires cyclables et des aménagements de sécurité, des stationnements vélo, ou des actions de formation et sensibilisation à l'utilisation des vélos ou VAE, y compris avec l'implication des entreprises et employeurs.

La question des connexions vélo – train et transports collectifs est fortement ressortie. L'Enquête Villes Cyclables de la FUB fait par exemple ressortir des 'points noirs' pour accéder aux gares SNCF.



*Les 'points noirs' les plus importants identifiés sur le Nord Isère par les cyclistes dans l'Enquête Villes Cyclables FUB 2019 concernent l'accès à la gare de Bourgoin Jallieu :*

<https://carto.parlons-velo.fr/#5.5/47.201/1.971>

Les discussions ont également souligné l'importance de la conception des aménagements de routes et d'itinéraires cyclables, avec des exemples d'aménagements inutilisables ou dangereux pour les cyclistes sur le territoire. Une compétence vélo au sein des collectivités, impliquée sur chaque projet, est essentielle, ainsi que la consultation des cyclistes sur le terrain. L'APIE et ses groupes de cyclistes locaux peuvent servir de relais entre le citoyen cycliste et les collectivités et élus. Ce webinaire l'a démontré.

*L'enregistrement du webinaire et le résumé des discussions seront disponibles sous peu sur le site web de l'APIE [www.apie-asso.net](http://www.apie-asso.net)*

*Contact presse pour plus d'information :*

*Christopher Thornton 06 80 72 70 75 ou permanence APIE 04 74 95 71 21*